

Programme d'aide vers l'emploi (PAVE)



40 %

de prise en charge
du salaire brut
pendant 6 mois

Canton de Genève

Entreprise

**Le PAVE est une action pour favoriser l'emploi
des personnes du domaine de l'asile.**



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le programme d'aide vers l'emploi (PAVE) est une action pour favoriser l'emploi des personnes du domaine de l'asile.

Ce programme, initié par la Confédération, est destiné aux titulaires des permis de séjour suivants :

- permis S [personne à protéger]
- permis B et F [réfugié]
- permis F [admission provisoire].

Le PAVE est mis en place pour encourager les entreprises à recruter les personnes issues de l'asile, afin qu'elles puissent pleinement offrir leurs compétences et s'insérer sur le marché du travail.

La mise en oeuvre du programme est confiée à l'Hospice général. Le département Contact entreprise est votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans vos démarches.

Vos avantages

► **40 %**

de prise en charge du salaire brut pendant 6 mois ou pendant 12 mois dès 50 ans.



Le financement d'une formation complémentaire liée au poste en cas de besoin.



Un accompagnement personnalisé par un job coach.

Votre engagement



Offrir un contrat à durée indéterminée à 80 % au minimum ou à partir de 50 % dans les situations suivantes : obligations familiales, motifs de santé, formation ou perfectionnement professionnels.



Maintenir le contrat pour une durée d'au moins 12 mois après la fin du versement des allocations liées au programme.

Contact programme PAVE:

→ 022 420 60 60

→ pave@hospicegeneral.ch

Plus d'informations en suivant ce lien

→ www.hospicegeneral.ch/pave ↗



Pour plus d'informations sur l'engagement
des personnes du domaine de l'asile,
rendez-vous sur refugeesatwork.ch ↗



Département de la cohésion sociale

Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC)

Route de Chancy 88

1213 Onex